

* VISION TERRE ET FORÊT, Octobre 2009, *FORÊT 3*

* LE BUSINEST, Octobre 2009, *FORÊT 3*

Dix chaufferies centrales à la biomasse forestière

(A.D.)—La Conférence régionale des élus (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent se réjouit de l'annonce récente du gouvernement du Québec d'investir 12 M\$ en efficacité énergétique et en bioénergie.

La CRÉ y voit un appui à sa stratégie de mise en place de 10 chaufferies centrales à la biomasse forestière, adoptée en décembre 2007. «Depuis presque deux ans, la CRÉ a interpellé le

gouvernement dans le but d'obtenir un appui pour l'implantation de chaufferies à la biomasse. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement a répondu à notre appel par la mise sur pied de

ce nouveau Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière», déclare le président de la CRÉ, Michel Lagacé.

10 chaufferies d'ici 2010

La CRÉ vise l'implantation d'au moins 10 chaufferies centrales à la biomasse forestière d'ici 2010 dans les communautés et institutions publiques de la région. Il y a

quelques années, la Coopérative forestière de la Matapédia soulevait l'intérêt pour cette ressource, intérêt qui s'est vite propagé dans la région. Bon nombre de communautés, d'entreprises, d'institutions ou d'organismes de développement sont maintenant impliqués d'une façon ou d'une autre dans le dossier. Le Bas-Saint-Laurent est maintenant en voie de devenir un leader provincial dans le secteur de la biomasse forestière.

Un projet se réalisera cet automne au Centre hospitalier d'Amqui. Cinq projets sont en étude de faisabilité; cinq autres en étude de pré-faisabilité et cinq offres de service sont sur la table à dessin. La principale difficulté rencontrée en regard de la rentabilité est le coût d'acquisition des chaudières. Le nouveau programme d'aide devrait en ce sens faciliter l'implantation de chaufferies dans plusieurs communautés bas-laurentiennes.